RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du lundi 29 septembre 2014

Conseillers communautaires en exercice: 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4 (information), 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 6.1, 6.2, 7.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 8.1, 8.2, Motion

La séance est ouverte à 19h30 et levée à 22h30.

Etaient présents: Amagney: M. Thomas JAVAUX Arguel: M. André AVIS Audeux: Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney: M. Alain PARIS Besançon: M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 0.4), Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'au 0.4), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 3.9), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (à partir du 0.4), M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'au 6.2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Laetitia SIMON, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT (à partir du I.I.I), Mme Marie ZEHAF (jusqu'au 3.8) Beure : M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Chalezeule: M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze: M. Gilbert PACAUD Champagney: M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins: M. Florent BAILLY Chaucenne: M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine: M. Jacky LOUISON Chemaudin: M. Gilbert GAVIGNET, Mme Marie-Pascale BRIENTINI Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON Dannemarie-sur-Crête: M. Gérard GALLIOT Deluz: M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin: Mme Brigitte ANDREOSSO, M. Yves GUYEN Fontain: Mme Martine DONEY Franois: Mme Orianne DELAGUE Gennes: Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK (représenté par M. Jean-Luc BARBIER) La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKÉR Mamirolle : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines: M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI Montfaucon: M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château: Mme Pascale HANUS Morre: M. Jean-Michel CAYUELA, Mme Marie-Christine MARTINET Nancray: M. Vincent FIETIER (jusqu'au 5.4), Mme Annette GIRARDCLOS Noironte: M. Bernard MADOUX Novillars: Mme Christine BITSCHENE Osselle: Mme Sylvie THIVET Pelousey: Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey: Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pugey: M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER, Mme Nicole WEINMAN Routelle: M. Daniel CUCHE Saône: M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU Tallenay: M. Jean-Yves PRALON Thise: Mme Laurence GUIBRET, M. Alain LORIGUET Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD Torpes: M. Denis JACQUIN (jusqu'au 2.5) Vaire-Arcier: M. Charles PERROT (représenté par M. André RUBRECHT) Vaire-le-Petit: M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés: M. Bernard GAVIGNET Vorges-les-Pins: Mme Julie BAVEREL

Etaient absents: Auxon-Dessous: M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS Auxon-Dessus: M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney: Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon: M. Frédéric ALLEMANN, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Carine MICHEL, M. Yannick POUJET, Mme Mina SEBBAH, M. Michel VIENET, Mme Sylvie WANLIN, Boussières: M. Bertrand ASTRIC Busy: M. Alain FELICE Champoux: M. Philippe COURTOT Châtillon-le-Duc: M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête: Mme Catherine DEMOLY Franois: M. Eric PETIT Montfaucon: Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château: M. Pascal DUCHEZEAU Novillars: M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ Rancenay: M. Michel LETHIER Saône: Mme Sylvie GAUTHEROT Serre-les-Sapins: Mme Valérie BRIOT

Secrétaire de séance : M. André AVIS

Procurations de vote :

Mandants: J. CANAL, MP. MARQUIS, S. RUTKOWSKI, MJ. BERNABEU, T. BIZE, E. BRIOT, YM. DAHOUI, C. DEVESA (à partir du 1.1.1), B. FALCINELLA (jusqu'au 6.2), C. MICHEL, T. MORTON (jusqu'au 0.3), Y. POUJET, S. WANLIN, M. ZEHAF (à partir du 3.9), B. ASTRIC (jusqu'au 2.5), A. FELICE, P. GUILLAUME, C. DEMOLY, E. PETIT, P. DUCHEZEAU, P. BELUCHE, S. GAUTHEROT.

Mandataires: Y. GUYEN, B. ANDREOSSO, JY. PRALON, A. PARIS, E. MAILLOT, C. LIME, N. BODIN, A. YIGNOT (à partir du 1.1.1), D. POISSENOT (jusqu'au 6.2), D. DARD, M. LOYAT (jusqu'au 0.3), P. CURIE, F. GERDIL-DJAOUAT, A. GHEZALI (à partir du 3.9), D. JACQUIN (jusqu'au 2.5), JP. MICHAUD, C. BOTTERON, G. GALLIOT, O. DELAGUE, P. HANUS, C. BITSCHENE, Y. DELARUE.

Délibération n°2014/002585

Rapport n°5.5 - Demande d'agréments et de subvention pour l'aménagement de logements locatifs communaux (PALULOS) à Mamirolle

Demande d'agréments et de subvention pour l'aménagement de logements locatifs communaux (PALULOS) à Mamirolle

Rapporteur: Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission: Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2014 et PPIF 2014-2018	Montant de l'AP: 6 350 000 €
AP/CP « Soutien à la réhabilitation dans le parc	Montant du CP 2014 : 1 000 000 €
public 2013-2019»	Montant de l'opération : 20 000 €

<u>Résumé</u>:

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et de l'exercice de sa délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat, le Grand Besançon apporte son soutien aux communes qui réalisent des logements locatifs à loyer maitrisé de type « PALULOS ».

Il est proposé dans le présent rapport de se prononcer sur une demande d'agrément et de subvention de la commune de Mamirolle permettant le financement de la réhabilitation de 4 logements locatifs de qualité Basse Consommation Energétique dans l'ancien presbytère.

Objet : demande de subvention pour l'aménagement de 4 logements locatifs dans l'ancien presbytère situé 48, rue de l'école à Mamirolle, avec un objectif de performance énergétique BBC-Effinergie Rénovation RT 2012

Type de bâti: maison datant d'avant 1900

<u>Travaux réalisés</u>: changement de chaudière, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC hygro réglable, isolation intérieure, isolation par l'extérieur des murs.

Classe C atteinte après travaux

Dépense subventionnable hors taxes : 365 550 €

Prix de revient prévisionnel de l'opération toutes taxes, TVA 7 % = 391 138,50 €

Participation du Grand Besançon au titre l'exercice de sa délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat : attribution de 4 agréments de type PALULOS, permettant à la commune de bénéficier du taux réduit de TVA et de l'accès à un prêt réglementé de la Caisse des Dépôts et Consignations (au taux d'intérêt de 1,85 %).

Participation du Grand Besançon au titre des aides du Programme Local de l'Habitat : subvention forfaitaire de 5 000 € par logement, soit 20 000 € pour l'opération.

Principaux financements : Etat « DTER » : 56 000 €

Conseil Général du Doubs : 38 400 € Conseil Régional Effilogis : 16 000 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 33 % du montant TTC des travaux.

Mme MARTIN et M. HUOT ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution :

- de 4 agréments de type PALULOS au titre de la délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat,
- d'une subvention de 20 000 € au titre des aides du Programme Local de l'Habitat.

Rapport adopté à l'unanimité:

Pour: 116 Contre: 0 Abstention: 0 Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Pour extrains confognité, DRCT
Le Président OCT. 2014



Aménagement de 4 logements locatifs à loyer maîtrisé « PALULOS » à Mamirolle

DEMANDEUR

Commune de Mamirolle

OBJET DE LA DEMANDE

La commune de Mamirolle a décidé de procéder à la réhabilitation de l'ancien presbytère et d'aménager 4 logements locatifs à loyer maitrisé. La commune sollicite les aides du Grand Besançon au titre de la délégation des aides à la pierre ainsi qu'au titre des aides du Programme Local de l'Habitat. Typologie des logements réalisés : 4 T3

REGLEMENT DE REFERENCE DU GRAND BESANÇON

Délibération du 26 septembre 2013 « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Subvention d'équilibre de 5 000 € par logement communal

Cette subvention est conditionnée au respect de la réglementation thermique en vigueur (RT 2012 en construction neuve et BBC-Effinergie en rénovation)

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Prix de revient prévisionnel de l'opération TTC, TVA 7 % = 391 138,50 €

Financement de l'opération	En euros ,
Subvention Grand Besançon / Programme Local de l'Habitat	20 000,00
Subvention Département du Doubs	38.400,00
Subvention Région Franche-Comté Effilogis	16 000,00
Préfecture DETR	56 000,00
Prêt bonifié CDC 1,85 % sur 15 ans	168 000,00
Fonds libres de la commune / autre prêt bançaire	92 738,50
Total des ressources prévisionnelles	391 138,50

OBSERVATIONS

Coût de travaux / m² de surface habitable : I 778 €